

Index AI : PRE01/429/2011
30 August 2011

Pakistan. Les autorités sont instamment priées de mettre un terme aux disparitions forcées

Il appartient aux autorités pakistanaises de faire cesser d'urgence la pratique répandue des disparitions forcées et de faire en sorte que toute personne détenue puisse s'adresser en bonne et due forme aux tribunaux et à des avocats, déclare Amnesty International ce mardi 30 août dans un nouveau rapport.

« Le gouvernement du Pakistan n'a pas beaucoup avancé dans la recherche de la vérité sur plusieurs centaines de cas de disparition présumée, et de nouveaux cas sont signalés à travers tout le pays », déclare Sam Zarifi, directeur du programme Asie-Pacifique de l'organisation.

Le rapport, intitulé *The Bitterest of Agonies: End enforced disappearances in Pakistan*, rendu public à l'occasion de la Journée internationale des personnes disparues, met en exergue les souffrances qu'endurent les centaines de personnes arbitrairement arrêtées et détenues dans des lieux secrets au Pakistan depuis la fin de 2001, lorsque le pays est devenu un des principaux alliés des États-Unis dans leur « guerre contre le terrorisme ».

On ignore toujours où se trouvent toutes ces victimes.

Les personnes accusées de participation à des actes de terrorisme et les opposants politiques au gouvernement pakistanais – tels que les membres des groupes nationalistes sindhis et baloutches – sont, parmi d'autres, de plus en plus souvent victimes de disparition forcée.

« Malgré trois années de promesses de solution à la crise, des centaines de familles attendent toujours désespérément de savoir ce qui est arrivé à leurs proches », a ajouté Sam Zarifi.

« Les victimes ne sont pas les seules à être directement touchées. Leurs familles ne peuvent pas avancer, ni émotionnellement ni sur le plan juridique et pratique, tant qu'elles n'ont pas une explication concrète de ce qu'il est advenu des personnes disparues. »

Amina Masood Janjua, l'épouse de Masood Ahmed Janjua, n'a pas revu son mari depuis l'interpellation de ce dernier en juillet 2005, au cours d'un trajet en bus à destination de Peshawar.

Amina Masood Janjua a déclaré à Amnesty International : « Il ne peut rien vous arriver de pire. Si quelqu'un meurt, vous pleurez, les gens vous consolent et, au bout d'un certain temps, vous l'acceptez ; mais si quelqu'un disparaît, vous ne pouvez même plus respirer, c'est la pire des souffrances. »